

*des Princes &c. Decemb. 1737. 417*

*ne sont-ils pas en même-tems excitez à benir le jour heureux qui leur a donné un Roi si propre à attirer sur eux les faveurs du Ciel. Avec quelle foi ne les verrons-nous pas se prosterner devant le Trône de la Divine Misericorde, y chercher des ressources assurées dans leurs besoins & de solides consolations dans leurs maux, & y mettre sous la Protection du Très-Haut leurs Personnes, leurs Familles, leurs Biens, leur Vie & leur Salut. Et de quelle confiance ne devons-nous pas être animez nous-mêmes, lorsqu'en remplissant le devoir que nôtre Ministère nous impose d'interceder auprès de Dieu pour le Tronpeau qu'il nous a confié, nous pourrons le conjurer de n'être point arrêté par la vûe de nôtre indignité, & de ne pas considerer nos iniquitez, mais de jeter un regard favorable sur son Christ humilié en sa presence, de benir, à cause de David son Serviteur, le Peuple qu'il s'est choisi pour Heritage, & de faire prosperer sans fin avec le Regne de Vôtre Majesté, celui de la Religion, de la Justice & de toutes les Vertus Chrétiennes. Heureux ceux qu'une Naissance Illustre, une valeur & une conduite éprouvées, & encore plus le sage discernement de V. M., ont appelé à tenir les premiers rangs dans vôtre Cour, & à porter en vôtre nom ce Glaiue redoutable que Vous n'avez pas reçu en vain. En des mains si fidèles, & sous de si heureux auspices, il ne sera jamais employé qu'à exécuter les volontés de l'Auguste Maître qui les en a fait Depositaires. Jamais ce Glaiue, que nous pouvons appeller le Glaiue du Seigneur, ne connoitra d'autre usage que celui de faire respecter la Majesté Divine dans la Personne du Souverain, qui en est sur la Terre l'Image vivante, d'affermir la Paix & la Tranquillité de l'Etat, d'y maintenir l'ordre, de proteger l'innocence, & de bannir par une juste terreur la violence, l'iniquité & le vice. C'est ainsi*